



Le gardien fait visiter mon appartement sans ma permission

Par **Ibomir**, le **14/03/2013** à **13:05**

[fluo]bonjour[/fluo]
Mon locataire est parti en laissant les clés au gardien sans m'en informer.
Le gardien ne transmet pas l'information au Conseil syndical ni au syndic.
Cependant il fait visiter l'appartement à des éventuels acheteurs pendant cette période où personne n'est au courant du déménagement précipité du locataire.
Peut-on considérer cela comme une violation de domicile ?
Merci pour tout éclaircissement.

Par **Lag0**, le **14/03/2013** à **16:49**

Bonjour,
Vous semblez ne pas donner toutes les informations !
Pourquoi le gardien ferait-il visiter le logement à d'éventuels acheteurs s'il n'est même pas à vendre ?
Vous avez bien du l'en avertir et le charger de faire des visites, non ?

Par **Ibomir**, le **14/03/2013** à **17:22**

Bonjour,
Non, comme je l'explique dans le texte je ne savais même pas qu'il avait les clés, sinon je n'aurais pas posé la question.

Par **Lag0**, le **14/03/2013** à **17:29**

C'est vraiment étrange, pourquoi diable ferait-il visiter à d'éventuels acheteurs ?
N'y a-t-il pas confusion avec un autre logement à vendre dont ce gardien aurait reçu la tâche de faire visiter ?
Lui avez-vous posé la question de la raison pour laquelle il faisait cela ?

Par **Ibomir**, le **14/03/2013** à **17:44**

Oui c'est étrange. Je me suis assuré de tout. Ma question est la suivante dans ce cas précis, est-ce qu'il y a violation de domicile ?